



Le Champlinois

Bulletin municipal

- Juillet 2020 -

BUREAU MUNICIPAL



Adresse : 819, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3979
Télécopieur : (819) 295-3032

Nos heures d'ouverture :

	AM	PM
Lundi au jeudi :	7h30 à 12h	12h45 à 16h
Vendredi :	8h à 12h	FERMÉ

Numéro d'urgence : (819) 996-3434

Note : À utiliser seulement sur les heures de fermeture du bureau municipal pour des urgences nécessitant une intervention immédiate

Courriels :

info@municipalite.champlain.qc.ca
 comptabilite@municipalite.champlain.qc.ca
 mairie@municipalite.champlain.qc.ca
 dg@municipalite.champlain.qc.ca
 inspecteur@municipalite.champlain.qc.ca

Site internet :

<http://www.municipalite.champlain.qc.ca>

Système d'alertes municipales :

<https://champlain.alertesmunicipales.com>



Municipalité De Champlain

SERVICE DES LOISIRS



Adresse : 961, rue Notre-Dame
Téléphone : (819)295-3166

 Loisirs Champlain

Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca

SERVICE INCENDIE

***UTILISER UNIQUEMENT POUR OBTENIR UN
 PERMIS POUR FEU À CIEL OUVERT***

Téléphone: (819) 691-5560

BIBLIOTHÈQUE



Adresse : 963, rue Notre-Dame
Téléphone : 819-840-0407

 Biblio Champlain

Courriel : biblio005@reseaubibliocqlm.qc.ca

Ce bulletin contient :

LE MOT DU MAIRE	2
CONSEIL MUNICIPAL	3
ADMINISTRATION ET TRAVAUX PUBLICS	4
SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE	8
LOISIRS	10
TOURISME ET CULTURE	13
ENVIRONNEMENT	14
ACTIVITÉS ET INFORMATIONS RÉGIONALES	16
DIVERS.....	19
CALENDRIER MUNICIPAL.....	20

Plus d'informations sur :

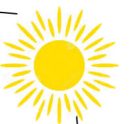
- L'utilisation de l'eau potable et ses alternatives
 (pages 5 et 6)

- Le classement de notre municipalité auprès de
 Les plus beaux villages du Québec et
 Les fleurons du Québec
 (page 7)



- Les feux à ciel ouvert (page 8)

- Des photos de notre Fête nationale du Québec ainsi que le
 résultat du concours de pavoisement (pages 10 à 12)



Nous souhaitons un
 bon congé de
 maternité 
 à Marie-Pier,
 notre technicienne en
 loisirs !
 (Page 12)



APPEL D'OFFRES DE SERVICE

Pour l'entretien des pistes de ski
 de fond et le sentier de raquette
 (Détails à la page 5)



COMITÉS MUNICIPAUX

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Sébastien Marchand (conseiller),
Yvon Sauvageau (conseiller),
Jean Houde, Yves Abran,
Denis Boisvert, Jean-Marc Coté,
Yves Levasseur, Pierre Mercier Jr.,
Françoise Roy

Comités culturels**Bibliothèque municipale**

Jocelyne Poirier (conseillère),
Lynda Champagne, Leyane Marchand,
Sonya Pronovost, Isabelle Vézina

Comité « Phares sur Champlain »

Paule Brunelle (présidente du comité),
Mireille Leblanc (conseillère), Geneviève
Baril, Marianne Duchesne, Simon Laganière,
Caroline Lemay, Linda Massé, Guillaume
Massicotte, Nicole Tanguay, Suzanne Tesser

Comité « Relève culturelle »

Jocelyne Poirier (conseillère)

Comité incendie

Sébastien Marchand (conseiller),
Jean-Paul Leblanc (conseiller),
Jean Houde, Jacques Brouillette

Comité infrastructures

Sébastien Marchand (conseiller),
Jean-Paul Leblanc (conseiller),
Jean Houde

Comités de loisirs

Jean-Paul Leblanc (conseiller),
Claude Boisvert (conseiller)

Comité « Événements »

Marie-Pier Veillette, Amélie Croteau, Joanne
Henry, Martine Letendre, Christina Perreault

Comité « Programmation d'activités »

Marie-Pier Veillette, Joanne Henry, Michel
Malenfant, Geneviève Pagé

Comité de politique familiale

Mireille Leblanc (conseillère),
Jocelyne Poirier (conseillère),
Lynda Champagne, Martine Letendre, Sonya
Pronovost, Diane Ricard

Comité environnement

Mireille Leblanc (conseillère),
Jocelyne Poirier (conseillère),
Thierry Boisvert, Lynda Champagne, Martine
Letendre, Sonya Pronovost, Diane Ricard

Comité ressources humaines

Guy Simon (maire), Yvon Sauvageau
(conseiller), Jean Houde

Merci à tous pour votre implication !



Le mot du maire

Champlainoises et champlainois,

La municipalité de Champlain et le déconfinement :

Activités administratives

Le conseil fonctionne toujours à huis clos jusqu'à avis contraire de la part du gouvernement permettant des séances publiques.

Activités de voirie

Les demandes de subventions sont faites dans le cadre de la réfection de la route Ste-Marie, nous espérons toujours pouvoir réaliser des travaux cette année.

Service des loisirs

Le camp de jour est débuté avec trois groupes d'enfants et des activités tout de même diversifiées dans le contexte, félicitations aux animateurs.

Les travaux de réfection de la patinoire sont débutés, la progression devrait être rapide.

Vous les citoyens

Merci à vous tous pour votre bon comportement en confinement, déconfinement et en période de canicule où l'eau devient une ressource précieuse.

Fête Nationale

Merci aux artistes, à leurs collaborateurs et commanditaires pour la Fête Mobile qui s'est déplacée à quatre endroits de la municipalité pour le plus grand plaisir des résidents des alentours.

Bonne période de vacances !

Guy Simon, maire



CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Guy Simon
Siège #1 : Sébastien Marchand
Siège #2 : Jocelyne Poirier
Siège #3 : Yvon Sauvageau
Siège #4 : Jean-Paul Leblanc
Siège #5 : Mireille LeBlanc
Siège #6 : Claude Boisvert

**Les membres du conseil municipal
tiendront leur prochaine réunion à
huis clos le 13 juillet.**

PROCHAINES DATES DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES

3 août 2020
8 septembre 2020
5 octobre 2020
2 novembre 2020
7 décembre 2020

RESUME DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUIN 2020*

Résolution 2020-06-073

Considérant que l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permet au conseil de siéger à huis clos et autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, le conseil accepte que la présente séance et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Résolution 2020-06-074

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Résolution 2020-06-075

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2020 est adopté tel que présenté.

Résolution 2020-06-076

Le conseil autorise le paiement des comptes à payer en date du 1^{er} juin 2020 pour une somme n'excédant pas 228 254.95 \$.

Note

Monsieur Yvon Sauvageau, président du comité consultatif d'urbanisme (CCU), dépose le rapport de la réunion du 19 mai 2020.

Résolution 2020-06-077

Le conseil accorde la dérogation demandée et autorise la construction d'un bâtiment accessoire dans la cour avant du lot 4 503 332, conformément aux informations et documents fournis avec la demande.

Résolution 2020-06-078

Le conseil municipal accorde la dérogation demandée et autorise la construction d'un bâtiment accessoire d'une hauteur maximum de 5 mètres à mi-pignon, conformément aux documents présentés, sur le lot 6 007 897 à la condition que la hauteur du bâtiment ne soit pas supérieure à celle du bâtiment principal.

Résolution 2020-06-079

À la suite de l'appel d'offres pour la réalisation de travaux de réfection de la patinoire municipale, le conseil municipal accepte l'offre du plus bas soumissionnaire présentée par Construction Thorco inc. et mandate l'entreprise pour réaliser les travaux de réfection de la patinoire extérieure municipale prévus aux plans et devis en contrepartie d'un montant de 144 046,36 \$, incluant les taxes.

Résolution 2020-06-080

Le conseil municipal accorde un mandat à Pluritec ltée pour les services de surveillance bureau nécessaires durant les travaux de réfection de la patinoire extérieure municipale estimé à un maximum de 3 000 \$, tel que présenté dans l'offre de services datée du 25 mai 2020.

Résolution 2020-06-081

Considérant que la municipalité mandate le Service des Loisirs de Champlain inc. pour la fourniture du personnel pour les camps de jour pour l'été 2020, la municipalité lui accorde une aide financière d'un montant de 24 558 \$.

Résolution 2020-06-082

Le conseil municipal de Champlain autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles au volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée.

Résolution 2020-06-083

Le conseil municipal de la municipalité de Champlain confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les dispositions temporaires aux impacts de la COVID-19 qui ont été ajoutées aux modalités d'application 2018-

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouveront sur le site Internet de la municipalité lorsqu'adoptés.

2021 du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Résolution 2020-06-084

Le conseil municipal accorde une somme 200 \$ au Fonds communautaire des Chenaux qui procure gratuitement les articles scolaires aux enfants des écoles primaires de la MRC des Chenaux provenant de familles à faible revenu.

Résolution 2020-06-085

La municipalité procède à l'acquisition de 5 calendriers historiques publiés par Appartenance Mauricie.

Résolution 2020-06-086

Le conseil municipal de Champlain approuve la directive administrative adoptée par la MRC des Chenaux et nomme monsieur Francis Dupuis à titre de membre du service de sécurité incendie de Champlain.

Résolution 2020-06-087

La municipalité accorde des honoraires supplémentaires d'un montant de 3 622,76 \$, taxes en sus, pour les travaux

supplémentaires en ingénierie qui ont été nécessaires pour les modifications apportées aux plans et devis et pour le nouveau processus d'appel d'offres liés au projet de réfection de la patinoire extérieure de Champlain.

Résolution 2020-06-088

Le conseil municipal de la municipalité de Champlain accepte de poursuivre le processus visant à reconduire l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement selon les termes de la proposition du comité de travail.

Résolution 2020-06-089

Le conseil approuve le rapport annuel d'activités du service de sécurité incendie de Champlain, couvrant la période du 14 août 2018 au 14 août 2019, qui a été réalisé par monsieur Mathieu Ouellette, coordonnateur-préventionniste de la MRC des Chenaux

Résolution 2020-06-090

L'assemblée est levée.

ADMINISTRATION ET TRAVAUX PUBLICS

FÊTE DU CANADA

Pour la fête du Canada, tous les édifices municipaux seront fermés le 1^{er} juillet 2020.

**En cas d'urgence,
vous pourrez contacter le
819-996-3434.**



Quai de Champlain

Les clés donnant accès à la rampe de mise à l'eau située au quai de Champlain ont été changées comme nous le faisons à chaque année.

Les coûts pour l'année 2020 sont les suivants :

- Pour les résidents : 40 \$
- Pour les non-résidents : 115 \$



Vous pouvez passer au bureau municipal pour vous les procurer et faire le paiement (chèque ou argent comptant).



Prenez note que la clé est également disponible au Marché de Champlain pour les prêts journaliers (20\$/jour).

TAXES MUNICIPALES



La prochaine date d'échéance de versement des taxes municipales est le **1^{er} juillet**.



Rappel : Le conseil municipal a abaissé le taux d'intérêt à 0 % entre le 1^{er} mars et le 7 septembre 2020 dans le but d'alléger le fardeau fiscal des citoyens pour lesquels les impacts financiers des mesures sanitaires liées à la COVID-19 se font sentir.



Vous pouvez effectuer votre paiement par institution financière (paiement de fournisseur : Municipalité de Champlain (*Attention : ne pas utiliser Canton de Champlain*)), par chèque (par la poste, au bureau municipal ou dépôt dans la chute à l'avant du bureau municipal), en argent comptant (bureau municipal) ou par virement bancaire.



N'oubliez pas d'indiquer votre numéro de matricule.

APPEL D'OFFRES DE SERVICE PISTES DE SKI DE FOND ET SENTIER DE RAQUETTE CHAMPLAIN 2020



La Municipalité de Champlain demande des soumissions pour l'entretien de ses pistes de ski de fond et de son sentier de raquette

Le contrat d'une durée de trois (3) ans couvre les saisons 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

Les documents nécessaires pour la présentation d'une soumission sont disponibles au bureau municipal, 819, rue Notre-Dame à Champlain du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et 12h45 à 16h et le vendredi de 8h à 12h

Les soumissions seront reçues **jusqu'au lundi 27 juillet 2020, à 11h**, au bureau municipal, 819, rue Notre-Dame à Champlain.



L'ouverture des soumissions se fera publiquement à compter de 11h01, au même endroit.

RÉSERVATIONS DU TERRAIN DE TENNIS

👍 Avec l'accès au terrain de tennis qui est maintenant gratuit, le taux de fréquentation a grandement augmenté.

🗨 Nous recevons cependant des plaintes puisqu'il semble que certaines personnes inscrivent leur nom sur la feuille de réservation du terrain mais ne s'y présentent pas. Cela prive d'autres personnes de profiter du terrain.

Nous vous prions de respecter vos heures de réservation et d'inscrire votre nom seulement si vous êtes certains de vous y rendre ! Si un imprévu se présente, vous empêchant de respecter votre réservation, nous vous encourageons à vous rendre enlever votre nom (ou de mandater quelqu'un) si cela est possible pour vous !

Merci de votre collaboration !



Remplacement de la patinoire

Ça y est ! Les employés municipaux des travaux publics ont terminé la démolition de notre ancienne patinoire au cours du mois de juin et depuis le 29 juin, les travaux de reconstruction ont été entrepris par Construction Thorco inc..

La fin des travaux est estimée à la mi-août. Nous aurons donc une toute nouvelle patinoire pour l'hiver prochain à vous offrir !

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Nous remarquons une augmentation fulgurante de l'utilisation de l'eau potable depuis plus d'un mois. Les quantités d'eau de nos réservoirs baissent très rapidement. Ce sont pour ces raisons que des avis d'interdiction d'arrosage extérieur ont été envoyés.

Les temps plus chauds et secs que nous connaissons incitent les gens à arroser leurs pelouses, plates-bandes, arbres, haies, etc. Cela représente des quantités très importantes d'eau potable qui sont consommées à l'échelle de la municipalité.

Avez-vous songé à des solutions de recharge écologiques et économiques telles qu'un système de pompage privé ou des barils de récupération de l'eau de pluie pour ces types d'arrosage ?

Barils de récupération de l'eau de pluie

Plusieurs modèles sont disponibles en quincaillerie. Certains d'entre eux peuvent très bien se confondre à votre décor.



Système d'arrosage privé

Nous comptons actuellement 28 résidences ayant un système de pompage privé qui sert entre autres à l'arrosage des pelouses et plates-bandes. Un montant équivalent à 25% de la taxe d'eau est remboursé annuellement à ces propriétaires à la suite d'une inspection par les employés des travaux publics afin de valider le bon fonctionnement du système.



**SYSTÈME
D'ARROSAGE
PRIVÉ**

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable



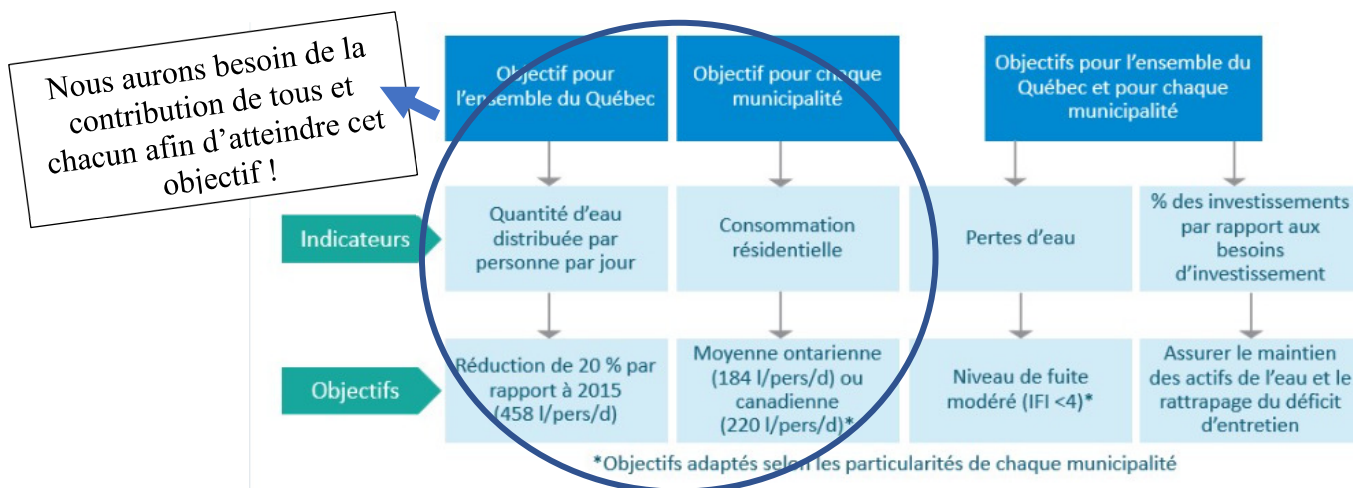
Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) met à jour tous les 6 ans la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable en partenariat avec les associations municipales.

« D'ici 2025, les trois objectifs pour l'ensemble du Québec sont :

1. la réduction de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015;
2. l'atteinte d'un niveau de fuites modéré selon l'indice de l'International Water Association;
3. l'augmentation progressive des investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne tout en éliminant graduellement le déficit d'entretien.

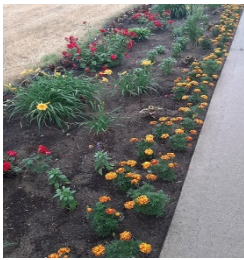
Ces objectifs visent à assurer une gestion durable de la ressource et des actifs municipaux. Une telle approche est nécessaire pour garantir la pérennité des services d'eau aux citoyens et aux générations futures.

En plus de ces objectifs globaux, des objectifs adaptés au profil de pour chaque municipalité sont fixés. Ces objectifs adaptés, présentés sous la forme d'un seuil à atteindre, sont désormais spécifiques selon les caractéristiques et les particularités des municipalités. »



- Au Québec, l'eau douce occupe près de 10 % du territoire;
- Le Québec dispose de 3 % des eaux douces renouvelables de la planète;
- Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. La quantité d'eau distribuée par personne au Québec demeure supérieure à celles de l'Ontario et du Canada. En 2017, la quantité d'eau distribuée par personne se situait à 530 litres par personne par jour (l/pers/d) au Québec, soit un volume 24 % plus élevé que la moyenne canadienne et 49 % plus élevé que celle en Ontario.

Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/strategie/a-propos-de-la-strategie/>



AMENAGEMENT PAYSAGER DE LA MUNICIPALITE

Monsieur Benoit Pintal et sa conjointe Véronique Dumas qui sont responsables de l'entretien paysager de la municipalité ont terminé de fleurir nos terrains municipaux au cours du mois dernier !

Nous tenons à les remercier et les féliciter pour leur beau travail !

CONNAISSEZ-VOUS... ?



Les plus beaux villages du Québec

L'Association Les plus beaux villages du Québec vise à classer 40 communautés villageoises parmi les plus beaux villages du Québec.

Les villages doivent offrir aux visiteurs nationaux et internationaux un aperçu des patrimoines architectural et paysager de communautés villageoises fières de l'empreinte historique de l'occupation du territoire au fil des 4 derniers siècles.

Dans toute la Mauricie, seule notre municipalité et celle de Batiscan font partie des 40 plus beaux villages ! Soyons en fiers et faisons tout en sorte pour garder ce titre privilégié !



Les Fleurons du Québec

Les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole des fleurons, semblable aux étoiles pour les hôtels (1 à 5 fleurons).

En voici la légende :
Légende

1. Embellissement horticole à ses débuts, efforts notables dans certains domaines.
2. Bien. Embellissement horticole notable et de belle qualité dans certains domaines.
3. Très bien. Embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines.
4. Excellent. Embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines.
5. Exceptionnel. Embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des domaines.

La municipalité de Champlain possède actuellement 3 fleurons.

Et si nous visions tous ensemble à améliorer cette cote au fil des prochaines années ?!

En effet, lors de nos évaluations c'est 60% de toute la municipalité qui est visité de façon aléatoire par les classificateurs. Donc, les institutions, les commerces, les industries, les résidences et bien sur tous les différents lieux municipaux sont impliqués et mis à contribution afin de rendre la municipalité accueillante et attrayante !

TOUT CELA DEBUTE AVEC ...

- | | |
|--|--|
| ☀ La tonte et l'entretien de votre pelouse | ☀ Libérer le terrain de broussailles, branches, mauvaises herbes, de déchets, vieux matériaux, matières nauséabondes, etc. |
| ☀ L'ajout de fleurs et de plates-bandes | ☀ Démonter les abris d'auto (toile et structure) en dehors de la période autorisée |
| ☀ Plantation d'arbres et d'arbustes | ☀ Etc. |
| ☀ Décorations modérées et de bon goût | |
| ☀ Maintenir le terrain en état de propreté | |

SECURITE CIVILE ET INCENDIE

Feux à ciel ouvert



Le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs en collaboration avec la SOPFEU a levé l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert depuis le 26 juin sur la majorité du territoire québécois. Vous êtes invités à consulter le site Internet ou la page Facebook de la SOPFEU afin de connaître l'état de la situation en temps réel avant de faire des feux à ciel ouvert → qui rappelons-le nécessite également un permis de notre chef pompier.

Les interdictions qui ont été émises dernièrement ont pour but de limiter les risques d'incendie de forêt. En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende entre 500 et 50 000 \$.

N'oubliez pas que pour faire un feu à ciel ouvert, vous devez préalablement obtenir un certificat d'autorisation auprès du chef pompier de la municipalité !

Chef pompier de Champlain :
 **Jacques Brouillette**
 (819) 691-5560

Pour déclarer un incendie,
vous devez appeler
le 9-1-1 !

Les pompiers volontaires seront
ensuite tous contactés
simultanément
par la centrale.

Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert ?

Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement.

Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles (instruments de soudage) constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches :

Foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction.

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert :

Les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale de 1 cm.

Les premiers répondants sont aussi contactés par la centrale 911 lorsqu'elle nécessite leur intervention avant celle de ambulanciers. Prendre note que dû à la COVID-19, la centrale ne les contacte pas simultanément.

Tous nos pompiers et premiers répondants sont sur une base volontaire.

Nous vous prions de ne pas les contacter directement à leur domicile.

Appeler personnellement les pompiers pour leur signaler un début d'incendie ou appeler les premiers répondants pour avoir des éclaircissements sur des symptômes, maux, etc. lié à votre santé ne sont pas la chose à faire.

Plusieurs cas nous ont été signalés dernièrement, svp faites attention !

Qui appeler ?



9-1-1 : Appel d'urgence (incendie, accident, problème de santé urgent, etc.)

8-1-1 : Info-Santé (pour joindre rapidement une infirmière en cas de problème de santé non urgent)



Message de la Sûreté du Québec

Les policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus à plusieurs reprises en matière de conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou drogue durant les dernières semaines sur l'ensemble du territoire des régions de la Mauricie-Lanaudière et l'Outaouais-Laurentides.

Plusieurs contrôles routiers sont prévus dans les prochaines semaines ciblant la capacité de conduite affaiblie par l'effet de l'alcool ou d'une drogue. Des contrôles nautiques font aussi partie de la planification des patrouilleurs.

Rappelons que les policiers utilisent différentes techniques et outils pour détecter la drogue et l'alcool chez les conducteurs. De plus, le dépistage obligatoire est en vigueur ceci permet aux policiers, d'exiger de la part d'un conducteur qu'il fournisse un échantillon d'haleine au bord de la route, qu'ils soupçonnent ou non qu'il y a eu consommation récente d'alcool.

La capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec.

Non seulement, les conducteurs qui conduisent avec la capacité affaiblie augmentent considérablement les risques d'être impliqués dans une collision mortelle, mais en plus, ils s'exposent à différentes sanctions prévues par la loi, dont :

- Une amende minimale de 1 000\$;
- La suspension de leur permis de conduire ou du droit d'en obtenir un ;
- La saisie de leur véhicule ;
- Le remisage de leur véhicule ;
- Une peine d'emprisonnement.

Si vous sortez et comptez prendre de l'alcool ou de la drogue, prévoyez une solution de rechange existante, soit les services de raccompagnement, le recours à un conducteur désigné, le taxi ou le transport en commun.

L'alcool ou la drogue au volant n'est pas une option !



Annie Thibodeau
Sergente coordonnatrice locale en police communautaire
Centre de services MRC - Louiseville
Sûreté du Québec
Bureau 819 379-7669
www.sq.gouv.qc.ca   

LOISIRS

Fier d'être Québécois mais encore plus fier d'être Champlainois (Simon-Pierre Duchesne)



C'est grâce à de précieux bénévoles et partenaires que les Champlainois ont pu vivre avec beaucoup de plaisir, une belle fête de la St-Jean-Baptiste dans le respect et la distanciation. Quelle belle idée de faire une « Saint-Jean Mobile » ! Le groupe Charles Aznavour s'est déplacé dans plusieurs secteurs de notre municipalité (rue Boisvert, secteur Hervé-Toupin, terrain face à l'église et Manoir Antic) pour animer par petits groupes les Champlainois et Champlainoises de tous les âges. Leur scène mobile, un conteneur de chez Mercier 40 sur une remorque, a su nous charmer. N'oublions pas que la sécurité des musiciens lors des déplacements a été assurée par Steve Dumas et Nancy Gélinas qui se sont chargés de leur transport privé!

Merci à Simon-Pierre Duchesne, Jean-François Doucet, Marc-André Hamelin, Christophe Duchesne, Christian Blanchette, Thierry Boisvert, Paul-Arthur Hamelin, Claude Duval, Steve Dumas, Pierre Mercier, Claude Boisvert et Karine Paquette pour votre dévouement et cette merveilleuse idée rassembleuse.





La température était clémente et nous avons eu droit à notre discours patriotique !



Départ pour congé de maternité de notre technicienne en loisirs préférée !



Eh oui, Marie-Pier donnera naissance en juillet et nous quitte donc pour les prochains mois.

Nous lui souhaitons le meilleur !
Santé et bonheur à sa petite famille ! ❤️

...

Soyez sans craintes, les activités de loisirs ne devraient pas trop souffrir en son absence puisque Marie-Pier a travaillé très fort pour planifier à l'avance plusieurs activités et fournir pleins d'informations à Caroline Lemay et Isabelle Droz travaillant déjà toutes les deux pour la municipalité. Elles prendront conjointement la relève de ses tâches. Ces dernières connaissent bien les activités municipales et se sont souvent impliquées bénévolement par exemple lors du Noël des enfants, la marche aux flambeaux, le Carnaval d'hiver et autres.

Pour le camp de jour, nous avons été en mesure d'engager des personnes d'expérience qui pourront assurer la coordination tout en animant nos jeunes.

N'oublions pas les précieux membres des comités de loisirs « Programmation d'activités » (*Joanne Henry, Michel Malenfant et Geneviève Pagé*) et « Événements » (*Amélie Croteau, Joanne Henry, Martine Letendre et Christina Perreault*) ainsi que leurs fidèles bénévoles qui connaissent bien les activités récurrentes de la municipalité et qui pourront permettre une belle continuité de ces dernières grâce au partage de leurs connaissances.

...

Tous ensemble, nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer une belle année remplie d'activités qui sauront plaire aux petits et grands !

RÉSULTAT DU CONCOURS DE PAVOISEMENT DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Félicitations à Martin Courval, Annik Gauthier et Laure-Elisabeth Courval qui habitent au 1101, rue Notre-Dame et qui ont reçu le plus de votes pour la décoration de leur maison à l'occasion de la Fête nationale du Québec.



La municipalité de Champlain est heureuse de leur remettre un certificat cadeau chez Le Simon de l'Atlantique.

Nous en profitons pour remercier ceux et celles qui ont participé à notre concours et qui ont ainsi contribué à rendre notre village plus festif et coloré.

Ouverture du camp de jour 2020

En raison des restrictions que nous avons dû instaurer cette année pour les inscriptions, ce sont 25 enfants qui profiteront cet été du camp de jour de la municipalité qui se tiendra du lundi au jeudi entre 7h30 et 17h30.

Malgré les contraintes qui sont imposées, nos 3 animatrices qui regorgent d'idées innovantes sauront bien occuper ces jeunes ! Pleins de belles activités sont déjà planifiées. À chaque semaine, 4 enseignants viendront les faire bouger en leur donnant des ateliers de danse, cirque, yoga et tennis. Tout cela sans compter des ateliers et jeux scientifiques, culinaires, sportifs, artistiques et musicaux qui sont au menu ainsi que des périodes dans les jeux d'eau lors des journées plus chaudes.

Nous souhaitons un bel été à toutes et à tous !

TOURISME ET CULTURE**INSTALLATION D'UNE CARTE TOURISTIQUE GEANTE DE LA MRC DES CHENAU**

Nous avons procédé à l'installation de la carte touristique de la MRC des Chenaux en format géant sur le terrain de la fabrique (face à l'église). Vous êtes invités à la consulter et à aller visiter les entreprises touristiques du territoire. Une belle variété d'activités vous y est présentée. Il y en a pour tous les goûts !

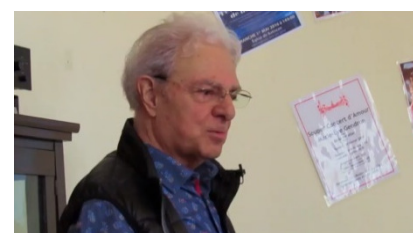
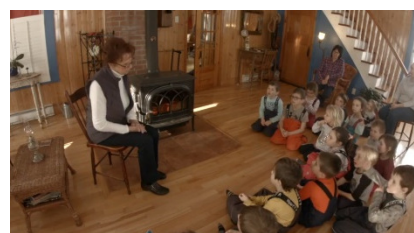
Le code QR vous permet d'avoir accès rapidement au tout nouveau site Web de Tourisme des Chenaux.

**Projet scolaire de notre école primaire**

Les écoles primaires de Champlain et Batiscan ont débuté un magnifique projet en janvier 2020. Le but étant de partir pour une grande quête dans la mémoire de leur village et par le fait même réaliser une vidéo qui aurait dû vous être présenté, cet été, dans le cadre de l'édition Phares sur Champlain 2020. Malheureusement, la pandémie aura forcé l'annulation de notre événement, et par le fait même, le visionnement devant public du résultat final.

Vous comprendrez que la pandémie n'a pas seulement eu pour effet d'annuler le visionnement devant public mais qu'elle a aussi chamboulé plusieurs étapes du projet. Contre champs et marées, ils ont réussi à aboutir leur projet grâce à l'implication et à la débrouillardise de toute l'équipe école ainsi qu'à la créativité des jeunes. Une vidéo de 57 minutes a été réalisée. 5 classes, 5 projets, 5 chansons.

Voici quelques images extraites du vidéo :



Vous êtes invités à aller consulter la vidéo de l'École des Champs-et-Marées représentant le produit final du projet que nos jeunes ont réalisés avec M. Denis Massé sur le site internet suivant : <https://vimeo.com/429766305>. Pour visionner le vidéo, vous aurez besoin du mot de passe suivant : "champlain".

Nous tenons à féliciter tous ceux qui se sont impliqués dans le projet. Nous nous souhaitons également un bon été ! Ce dernier est bien mérité avec tous les efforts qui auront été mis pour surmonter les défis qui se sont présentés cette année !

ENVIRONNEMENT

INSTALLATION D'UN BAC A FINES HERBES COMMUNAUTAIRE

Lors de la réunion du conseil municipal du 4 mai dernier, les conseillers ont accepté, via la résolution #2020-05-071, la demande du comité environnement pour faire l'acquisition d'un bac à fines herbes communautaire surélevé que le comité s'engage à entretenir.

Le bac a été installé sur le terrain de la fabrique (face au presbytère). Vous pouvez donc passer pour y prendre quelques feuilles dans les plans qui s'y trouvent soient du basilic, du persil, de la coriandre, de la ciboulette, de la sauge, du cari et même des tomates cerises (qui apparaîtront au cours de l'été).



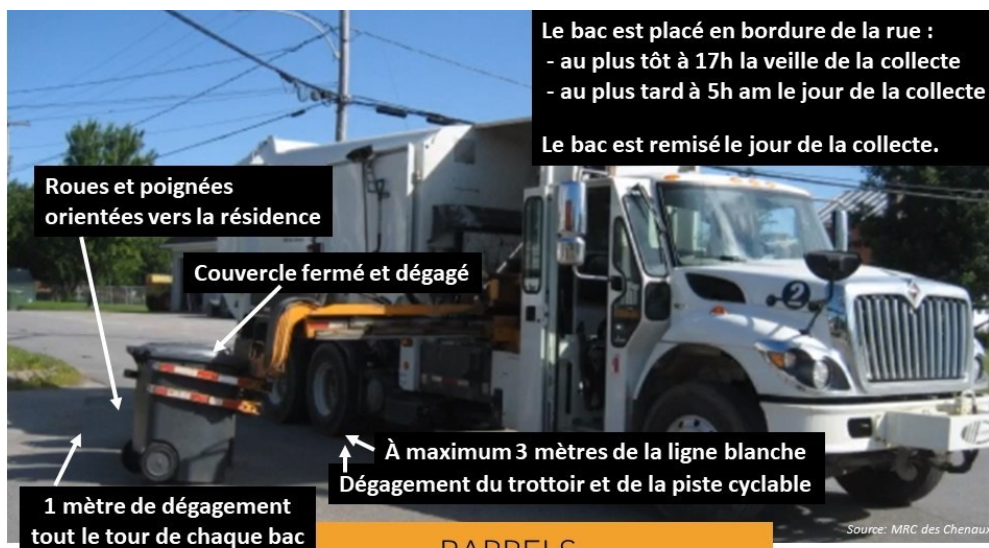
Nous vous prions d'être respectueux envers les installations et les quantités prises. Tout le monde est invité à en prendre (et évidemment, en laisser pour les autres 😊).

Nous sommes bien sûr en début de saison, les plans devraient donc prendre plus de vigueur et d'expansion au cours de l'été !

Un merci spécial aux membres du comité environnement qui ont pris cette initiative (Jocelyne Poirier, Thierry Boisvert, Lynda Champagne, Martine Letendre, Sonya Pronovost et Diane Ricard).

OUVERTURE DES JEUX D'EAU

Nous avons procédé à l'ouverture des jeux d'eau au cours du dernier mois. Nous vous rappelons que nos jeux d'eau sont équipés d'un système de recirculation de l'eau, par lequel l'eau est récupérée, filtrée puis redistribuée ! 🌍💚



RAPPELS

Écocentre de Champlain

295, route Ste-Marie
Téléphone : (819) 373-3130



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

HORAIRE D'ÉTÉ

Mardi au samedi
9h30 à 16h30

<https://www.rgmm.com/activites/eco-centre>

Collecte des déchets

Téléphone : (819) 840-0704



MRC des Chenaux

Collecte des matières recyclables

Téléphone : (819) 373-3130



Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie

COLLECTE DES GROS DECHETS

C'est le **15 juillet** que se tiendra la collecte des gros déchets. Une autre est à venir le 7 octobre prochain.

Les réfrigérateurs, les pneus de route non jantés, les matériaux de construction et les déchets domestiques dangereux doivent être apportés à l'éco centre.

Les encombrants doivent être placés à au moins 1 mètre de tout bac ou conteneur.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**LA SOLUTION DU SAC VERT DE NESPRESSO EST MAINTENANT DISPONIBLE AU SEIN
DE 38 NOUVELLES MUNICIPALITÉS EN MAURICIE**

Saint-Étienne-des-Grès, 16 juin 2020 – Nespresso Canada annonce le lancement du programme de recyclage de ses capsules en aluminium avec sa solution du sac vert au sein de 38 nouvelles municipalités situées sur le territoire de la Mauricie. Les membres du Club Nespresso qui sont citoyens des villes de Trois-Rivières, Shawinigan, La Tuque ainsi que de la MRC des Chenaux, la MRC de Maskinongé et la MRC Mékinac auront désormais accès à cette solution de recyclage grâce à un partenariat entre Nespresso et Récupération Mauricie.

Contribuer aux cibles de développement durable des municipalités à travers le Québec

Au Québec, ce sont désormais près de 490 municipalités qui ont accès au programme du sac vert, une solution de collecte sélective simple et efficace. « Depuis le début de l'année 2020, ce sont plus de 70 nouvelles municipalités qui ont eu accès à notre solution de recyclage. On se rapproche constamment de notre objectif d'offrir la solution du sac vert partout au Canada. Chez Nespresso, le développement durable n'est pas seulement ce que nous faisons : c'est qui nous sommes », déclare Mme Julie Pomerleau, vice-présidente, marketing chez Nespresso Canada.

Le programme du sac vert permet aux citoyens des municipalités concernées de déposer leurs capsules Nespresso en aluminium usagées dans un sac vert entièrement recyclable, puis à placer ce dernier dans leur bac de recyclage à la maison. Une fois les sacs acheminés vers le centre de tri, ils sont ensuite envoyés chez un partenaire local pour subir un procédé mécanique séparant le marc de café de l'aluminium. L'aluminium est revalorisé et le marc de café est utilisé comme compost de grande qualité sur des fermes locales, le tout sans occasionner de frais additionnels pour les consommateurs ou les municipalités. À noter qu'il est également possible pour les consommateurs d'apporter leurs capsules usagées en boutique afin qu'elles soient récupérées.

Récupération Mauricie opère le centre de tri régional qui traite les matières recyclables de la région depuis plus de 15 ans. « Nous sommes heureux de collaborer avec Nespresso et de contribuer à l'effort de récupération de leur produit », souligne M. Luc Dostaler, président de Récupération Mauricie.

M. Michel Angers, président de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), salue le leadership de Nespresso qui met en place des moyens concrets pour récupérer et recycler les produits qu'elle met en marché. « Nous sommes très heureux de faciliter la démarche de Nespresso en permettant à leurs clients d'utiliser leur bac à récupération, un moyen simple et accessible, pour récupérer leurs capsules de café. »

Les villes ainsi que les municipalités qui auront nouvellement accès à la solution du sac vert sont Trois-Rivières, Shawinigan, La Tuque, Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain, Saint-Stanislas, Charette, Saint-Étienne-de-Grès, Louiseville, Sainte-Ursule, Saint-Justin, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Barnabé, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Boniface, Saint-Paulin, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Sévère, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Yamachiche, Saint-Élie-de-Caxton, Grandes-Piles, Hérouxville, Lac-aux-Sables, Saint-Adelphe, Saint-Roch-de-Mékinac, Saint-Séverin, Sainte-Thècle, Saint-Tite et Trois-Rives.

À propos de Récupération Mauricie

Fondée en 2004, la société Récupération Mauricie est le fruit d'une collaboration étroite et soutenue de deux partenaires régionaux : la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie et Groupe RCM. La mission de Récupération Mauricie est de traiter prioritairement les matières recyclables provenant de la collecte sélective mise en place par la RGMRM.

À propos de Nestlé Nespresso SA



Nestlé **Nespresso** SA est le précurseur et la référence en matière de café portionné de haute qualité. L'entreprise collabore avec plus de 110 000 fermiers répartis dans 14 pays grâce au Programme AAA pour une qualité durable™ afin d'intégrer des pratiques durables dans les fermes et ses environs. Lancé en 2003 en collaboration avec Rainforest Alliance, le programme permet d'améliorer le rendement et la qualité des récoltes, d'offrir un approvisionnement durable de café de la plus haute qualité et d'améliorer les conditions de vie des fermiers et de leur communauté.

Basée à Lausanne, en Suisse, **Nespresso** est présente dans 84 pays et emploie plus de 14 250 personnes. En 2019, son réseau de distribution mondial était constitué de plus de 810 boutiques. Pour plus d'informations, consultez le site web corporatif de Nespresso : <https://www.nestle-nespresso.com/>.

-30-

Source :

Julie Pomerleau
Vice-présidente, marketing
Nespresso Canada

Renseignements :

Véronique Simard
Chef, communications corporatives
Nespresso Canada
1 613 406-4144
veronique.simard@nespresso.com

ACTIVITES ET INFORMATIONS REGIONALES



LES DIMANCHES

5	19	2	16
JUL	JUL	AOÛ	AOÛ
30	6	4	
AOÛ	SEP	OCT	

10H À 15H

Venez nous voir!



Le Marché champêtre de Saint-Narcisse aura lieu encore cette année sur le site de l'Agora situé derrière l'Église de Saint-Narcisse un dimanche sur deux de 10 h à 15 h. Quelques ajustements sont faits afin de respecter la réglementation actuelle. Consultez leur page Facebook (@Marché champêtre de Saint-Narcisse) afin d'avoir plus d'informations.



ACHAT LOCAL



LA RUCHE, C'EST QUOI?

« La Ruche est un organisme spécialisé en financement participatif (OBNL) ayant pour mission de favoriser l'émergence de projets stimulant le rayonnement et la vitalité d'une région. Par l'entremise de sa plateforme de financement participatif de proximité et de ses partenaires, elle contribue concrètement au développement de nouveaux projets au Québec. »

Voici 2 projets de notre région que vous pouvez soutenir :



PRIORITÉ DES CHENAUX

L'objectif de cette campagne consiste à soutenir les commerces locaux en stimulant l'achat local et appuyer les organismes du milieu, leur permettant de continuer à offrir des services essentiels. Des cartes-cadeaux et des paniers de produits locaux seront mis en vente. Les citoyens peuvent ainsi dépenser 25 \$ dans les commerces participants ou s'offrir un panier cadeau! Le programme « Du cœur à l'achat » de Desjardins doublera la mise en offrant jusqu'à 25 000 \$ à des organismes de services essentiels durant la crise!

UNE FORMULE GAGNANTE POUR TOUS !

Vous contribuez à la vitalité commerciale et communautaire locale de la MRC des Chenaux ! Vous soutenez les organismes locaux de notre campagne !

ENTREPRISES PARTICIPANTES POUR LES CARTES-CADEAUX :

- | | |
|---|---|
| ☉ Bambou d'Chou | ☉ LaManchure |
| ☉ Centre jardin Passion Nature | ☉ Le Fief d'Orvilliers |
| ☉ Création Lindarose | ☉ Le Maraîcher de Batiscan |
| ☉ Dépanneur Relais Batiscan | ☉ Les Boissons du Roy |
| ☉ Dépanneur Saint-Narcisse | ☉ Magasin Frigon Inc |
| ☉ Fer forgé Roger Couture | ☉ Metro La Pérade |
| ☉ Ferme du Tariou - Brasserie et distillerie Ferme Récréative | ☉ Microbrasserie Le Presbytère |
| ☉ Caza | ☉ Milles Cossette |
| ☉ Galerie d'art Céline T. | ☉ Pharmacie Brunet Sainte-Anne-de-la-Pérade |
| ☉ Gîte et café-Bistro de la Tour | ☉ Pranasens inc. |
| ☉ Jardins Bio Campanipol | ☉ Restaurant le Toit Rouge |
| ☉ La Maison Fleurie | |

Pour plus d'informations et pour participer :
<https://laruchequebec.com/projet/priorite-des-chenaux-7411/>



TA MAURICIE TE DONNE RENDEZ-VOUS

Aider les entreprises touristiques à traverser la crise tout en t'offrant du bon temps... ça te dit? Avec le déconfinement qui s'amorce, les entreprises d'ici reprennent tranquillement (mais sûrement) vie. Grâce à l'achat de cartes-cadeaux que tu pourras dépenser chez près de 100 entreprises participantes, tu aides ces dernières à préserver tout ce qui fait leur force, leur beauté et leur unicité. Tout ce qui, autrement dit, fait notre fierté à tous. Et de ton côté, tu t'offres des vacances ô combien méritées!

Tu te sens le cœur sur la main? La 2^e contrepartie te permet d'offrir une carte-cadeau à un foyer en difficulté de la Mauricie pour que, lui aussi, profite de son coin de pays.

ENTREPRISES PARTICIPANTES POUR LES CARTES-CADEAUX :

Parmi les 96 entreprises participantes, voici celles qui se trouvent sur le territoire de la MRC des Chenaux :

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| ☉ Resto-pub Manoir Antic | ☉ Parc de la Rivière Batiscan |
| ☉ Tourelle de Champlain | ☉ Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac |
| ☉ Vieux Presbytère de Batiscan | ☉ Domaine seigneurial Sainte-Anne |
| ☉ Gîte et Café-Bistro de la Tour | ☉ Les petits poissons des Chenaux |
| ☉ Microbrasserie Le Presbytère | |
| ☉ Domaine de la Forêt Perdue | |

Pour plus d'informations et pour participer :
<https://laruchequebec.com/projet/mauricie-donne-rendez-vous-7239/>



ASSOCIATION
des **PERSONNES AIDANTES**
de la **VALLÉE-DE-LA-BATISCAN**

Services actifs/bureaux fermés

Laissez un message et une intervenante vous rappellera bientôt

Vous pouvez compter sur nous

#Ça va bien aller #Solidarité aidants

Veuillez prendre note que toutes nos activités sont adaptées en mode virtuel dans le confort de votre foyer. Pour nous contacter, vous pouvez le faire par téléphone au **1 855 284-1390 poste 1** et nous laisser un message. Une personne de l'équipe vous rappellera dans les meilleurs délais. Nous sommes actifs également **sur Facebook** (@aidantsvalleebatiscan). Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h.

PROGRAMMATION DE JUILLET-Ensemble à distance!

Café-rencontre virtuel sur la maladie d'Alzheimer

Cette rencontre réunie des aidants qui aident un proche vivant avec la maladie d'Alzheimer et se veut un moment de partage et d'entraide. L'expérience de l'animatrice et de certains aidants pourront être bénéfique et vous guider.

Les lundis 13 et 27 juillet à 13h15

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'ANCIENS
MAURICIE

Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.

Café-jasette virtuel

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Le mardi 7 et jeudi 23 juillet à 13h15

Café-rencontre virtuel sur le deuil

Un moment de soutien et de partage vous est offert pour vous aider à traverser votre deuil avec d'autres personnes qui vivent aussi cette étape difficile. Plusieurs thématiques pourront être abordées.

Les mercredis 8 et 22 juillet à 13h15

L'APPU POUR LES
PROCHES AIDANTS
D'ANCIENS
MAURICIE

Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.

Inscrivez-vous via inscriptionsaidants@hotmail.com **avant 11h** le jour de l'événement.

Un lien Zoom pour vous connecter vous sera acheminé par courriel.

Vous connaissez des personnes non-membres qui pourraient être intéressées à participer à certaines de ces activités en ligne? Invitez-les à s'inscrire. On vous attend!

À gauche, Chantal Leduc et Catherine Dufour en bas. À droite, Josée Gélinas et Elizabeth Faucher en dessous.



CALENDRIER MUNICIPAL – JUILLET 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		Date d'échéance du 3^{ième} versement des taxes municipales (voir page 4) 	 1 Fête du Canada Fermeture des édifices municipaux (voir page 4)	2	3	 4
5	6	 7	  8	9	10	 11
12	 13	14	  15 Collecte des gros déchets (voir page 14) 	16	17	 18
19	20	 21	  22	23	24	 25
26	27 11h01 : Ouverture des offres de service pour entretien des pistes de ski de fond et raquette (voir page 5)	28	  29	30	31	

Légende :  Assemblée du conseil municipal : 20h (voir page 3)



Collecte des matières recyclables
Collecte des déchets domestiques



Bibliothèque (963, rue Notre-Dame)
Mercredi : 19h à 20h30
Samedi : 9h à 12h